

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 21 Août 1828.

Avec permission du Magistrat. — Chez C.-H. WOLFRATH, imprimeur-éditeur.

Bateau à vapeur L'UNION.

Service extraordinaire.

Le public est prévenu qu'à dater du 19 courant et pendant toute la durée du camp de Boudry, le bateau à vapeur stationnera à Neuchâtel, en partira tous les matins pour Yverdon à 8 heures, relâchant à Cortaillod à 9 heures; il repartira d'Yverdon pour Neuchâtel à 3 1/2 heures après midi, et touchera à Cortaillod à 6 heures.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Le public est informé, qu'ensuite des préliminaires et directions d'usage, le Sieur Ami, fils de Frédéric-Aimé Jacot, domicilié aux Eplatures, rière le Locle, se présentera le Vendredi 19 Septembre prochain, pardevant l'honorable Cour de Justice dudit Locle, assemblée au lieu ordinaire de ses séances, dès les neuf heures du matin, pour postuler une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs de son dit père Frédéric-Aimé Jacot; c'est pourquoi tous ceux qui estimeront avoir de légitimes moyens d'opposition à apporter à la dite demande en renonciation, sont péremptoirement invités et sommés de les faire valoir le dit jour, sous peine d'en être forclos.

Greffe du Locle.

2. Le Gouvernement ayant accordé le décret des biens de l'hoirie de défunt Abram Fornachon, de St. Blaise, et de feu sa femme Susanne née Virchaux, M. de Merveilleux, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, a fixé la journée de ce décret au Mardi 26 Août courant. En conséquence, tous les créanciers des dits hoirs Fornachon sont péremptoirement assignés à comparoître dans la maison commune à St. Blaise, le dit jour, dès les huit heures du matin, pardevant mon dit Sieur le Châtelain et les Juges-Egaleurs par lui nommés, pour y faire valoir, suivant coutume, leurs droits et prétentions, sous peine de forclusion. Donné au greffe de St. Blaise, le 2 Août 1828.

J.-F. DARDEL, greffier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. Les objets suivans, appartenant à M. le conseiller Louis de Roll, seront vendus par enchère publique à Soleure, savoir: le 20 Septembre 1828: 1° Une ferme située à un quart de lieue de Soleure, sur la route de Biemme, contenant: a) 24 3/16 arpens le grand enclos devant la maison; b) 9 15/16 arpens l'enclos du milieu; c) 4 3/8 arpens le petit enclos; d) 7 3/4 arpens dits au Bruel, avec des bâtimens ruraux: le tout est en très-bon état et évalué par des experts dans les registres publics 40,898 francs. 2° La montagne dite Bruggliberg, dans le Jura, à 2 1/2 lieues de Soleure, contenant des pâturages pour 40 vaches, des prairies p. hiverner 10 vaches, et une grande étendue de forêt; les bâtimens sont tout neufs: le tout est évalué dans les registres publics à 32,000 fr. — Le 12 Septembre 1828: 1° Une campagne dite de Montet, près de Soleure, contenant dans un seul enclos 29 3/4 arpens, avec des bâtimens ruraux et une maison de maître; celle-ci sera aussi mise à l'enchère séparément avec le jardin: le tout est évalué à 34,350 fr. 2° Une forêt d'environ 55 arpens, et 1200 cordes de bois à couper. — Le 22 Septembre 1828, environ 70 arpens de prés et champs à Zuchwyl, un quart de lieue de Soleure, avec un bâtiment tout neuf et très-solide, et avec les droits aux forêts y situées, dits *Rechtsammerwälder*. Les acquéreurs ne paieront ni frais, ni droit de mutation ou autre taxe. S'adr. à M. Reinert, avocat, à Soleure.

4. Sous des conditions favorables et qui seront lues avant la mise, le Sieur J.-F. Beljean fera exposer par mises publiques, dans son domicile à la Neuveville, sur le 26 Août, dès les 9 heures du matin, savoir: trois chevaux, deux vaches, six chars complets, dont un grand à charrier les pierres; plus, divers effets et ustensiles, comme crics, chaînes, harnais, meubles de cave, meubles meublans et de la literie.

5. En vente, chez M. Jacottet, notaire, à Neuchâtel, les vignes suivantes, situées rière cette ville: 1° A Port-roulant, A n° 57, environ 3 ouvriers, joûte de vent M. Perregaux-Chailler, de bise M. Henri-Louis Reymond, de joran la grande route, d'ubère le lac. 2° A Trois-Portes, A n° 25, sur la grande route, et B n° 35, sur le chemin de Beauregard, environ 7 1/2 ouvriers, joûte de bise M. le colonel de Pury, de vent M^{me} de Meuron-Perregaux; le mur du haut est garni d'espaliers de fort beaux fruits. 3° A Beauregard, B n° 114, environ 2 ouvriers, joûte de bise Monsieur le président de Tribolet-Hardy, d'ubère le chemin. Toutes ces vignes sont en bon état et récemment fumées, et elles sont en totalité ou en majeure partie en blanc de plant choisi. On peut prendre d'ultérieurs renseignemens chez le susdit notaire, où la vente définitive aura lieu en cas d'amateurs, et récolte pendante, le Lundi 8 Septembre prochain, à 11 heures avant midi.

ON OFFRE A VENDRE.

6. Chez M. Louis Mathieu, pharmacien, de bon vin blanc de l'année 1827, à 10 cr. le pot, par brandes.

7. Chez Henri Fleury, de l'esprit de vin 3/6, bon goût, propre à etuver les laigres, et qu'il cédera à bon compte.

8. A l'abbaye de Bevaix, une bosse de vin rouge 1827, de Derrière-Moulin, et deux dites d'une qualité inférieure, qui seront cédées à bas prix à condition qu'on les prenne avant les vendanges.

9. Chez MM. Jaquet Bovet et Perrochet, d'excellentes cendres de bois de hêtre, à 5 batz l'émine rase. Il ont également quelque peu de sucre qui n'est pas très-blanc, et qu'ils continueront à céder au-dessous du prix courant.

10. M. Preud'homme-Favarger s'empresse d'annoncer au public et particulièrement aux propriétaires de biens-fonds et aux cultivateurs, qu'il est chargé par MM. les Directeurs de l'établissement de Derendingen, de la vente du produit de leur fabrique en poudre ou farine d'os de première qualité dont il a le dépôt. Cet excellent engrais est reconnu par les expériences faites, p. le plus efficace et le plus économique, qui, loin d'épuiser la terre, la nourrit et produit la plus belle végétation. Cette poudre est propre à toute espèce de terroir, particulièrement aux terres fortes, froides, argileuses et pierreuses. Toutes les plantes sur lesquelles on a essayé la farine d'os, ont montré une végétation précoce et abondante. Le détail sur la manière de s'en servir et des effets surprenans qu'elle produit, se trouve relaté dans un traité imprimé en français, que l'on peut se procurer chez M. Preud'homme-Favarger à 2 batz pièce.

11. Plusieurs habillemens d'été et d'hiver presque neufs, p. homme, et 4 douzaines de chemises dont 14 n'ont jamais été portées. S'adresser à M^{me} Junod, maison Meuron, architecte, au faubourg.

12. Chez M. Louis Junod, à la Croix-du-marché, un bois-de-lit neuf en noyer, avec sa couronne et les rideaux en fine percale.

13. Le Sieur Rougemont, chez le Bart, près Saint-Aubin, sera toujours assorti en diverses espèces de bois, tels que pour semelles de presses en chêne, planches, litteaux, etc.

14. Environ 60 à 80 cruches vides. S'adresser à Millet, sur le Bassin.

15. Deux commodes en noyer, du dernier goût et à prix modique, chez G. Jenni, ébéniste, au Neuboorg, qui se recommande au public pour tout ce qui a rapport à son état.

16. Des madriers (éplateaux) de 2 1/2 pouces en noyer, très-secs et de différente longueur; des planches de noyer et de cerisier, également sèches, de 5/4 à 6/4 d'épaisseur. S'adresser à C.-F. Convert-Favarger, sur le Bassin, ou à Fréd. Schaub père.

17. En commission, chez le Sieur Mørke, maître teinturier, à Valangin, plusieurs chars, avec brancard à vin, échelles à l'allemande et échelles à foin; un char-à-banc couvert, une charrue, plusieurs chaînes en fer, enrayoirs et sabots: le tout en bon état.

18. (Ou à louer.) Un piano à 5 octaves ou un à 6, ce dernier à 2 pédales; S'adr. à G.-F. Körner, boulanger, à Colombier.

19. (Ou à échanger contre des vins de 1827 ou de 1828). Trois cuves en sapin, de la contenance de 30, 22, 15 gerles, cerclées en fer et en bon état; un pressoir d'environ 25 gerles, presque neuf, avec 4 colonnes en fer, et une vis neuve de réserve: ce pressoir étant monté, on peut le voir hors de terre, même la semelle, et des personnes qui s'en sont servies pourront en donner des renseignemens satisfaisans. S'adr. au bureau d'avis.

20. Les vins rouges et blancs 1825 et 1826; qui se trouvent dans les caves de l'hoirie de feu M. le maître-bourgeois Wavre.

21. Une couvée de gros canards muets, et uné de dindes. S'adr. au bureau d'avis.

22. Un pressoir en bon état, de la contenance de 20 gerles, deux tables à repasser avec leurs allonges, et d'autres meubles dont on n'a pas l'emploi. S'adr. à M. Wavre-Vernet, qui offre à louer l'encavage de feu son père, et à vendre la vendangé de 50 ouvriers de vignes sur la ville, dont une moitié en rouge dans les meilleurs quartiers.

23. Un petit fourneau presque neuf, en catelles blanches, avec tuyaux, siège et porte en fer, se chauffant depuis l'intérieur de l'appartement. Plus, une arche farinière, qui s'étendage à cinq branches, en bon état, un buffet à deux portes. S'adr. à M. le maître-bourgeois Lambelet, à la Grand'rue.

24. Deux vieux poêles en catelles vertes, démontés. S'adresser p. les voir au Sieur Barbezat, concierge.

25. Une ânesse pour la selle, d'une allure vite et douce, et parfaitement sage; on la donnera même à l'essai. S'adresser à Joseph Sonrel, au Pertuis-du-soc.

26. Chez M. Preud'homme-Favarger, des gypses fins et mi-fins, dont il a le dépôt d'une des principales fabriques de Suisse; chocolat de différentes qualités, à très-bas prix.

27. Un assortiment d'outils de coutelier à-peu-près complets, qui n'ont pas servi; un fourneau de catelles en bon état. S'adr. à Jean-Pierre Kiehl, à l'angle de la Place-d'armes.

28. De suite, une ânesse dont le lait est fort bon. S'adr. à Victor Gaberel, près la Place-d'arme.

29. Chez Judith Borel, demeurant chez M. Fasnacht, teinturier, à Serrières, du fil à coudre et des chevillères en fil et en coton, à juste prix.

30. MM. Pettavel frères ont reçu un nouvel envoi de mastic Dihl, et de l'huile d'olives p. cinquants d'une qualité qui ne laisse rien à désirer et dont le prix est modique.

31. Chez M. DeBrod, armurier à Cormondrèche, un fusil double tout neuf, canons tordus et bien montés.

32. Un petit orgue à un registre et 4 octaves. S'adr. au bureau d'avis.

33. Un bon pressoir avec tout son assortiment, pouvant contenir 18 à 20 gerles. S'adresser au n° 119, à la Neuveville, Canton de Berne.

34. Bouvier frères, rue des Moulins, croient devoir prévenir les personnes qui attendaient le crin et la laine qu'ils avaient en route, que ces deux articles viennent de leur arriver à satisfaction.

IMMEUBLES.

35. (Ou à louer.) A environ une lieue de la ville, une maison solidement bâtie à neuf et agréablement située, ayant le droit d'auger, avec environ deux poses de place attenante à la maison. Les conditions seront favorables. S'adr. à M^{me} veuve de Henri Favarger, rue des Epancheurs.

36. Un domaine situé aux Prises, au-dessus de Cottendart, dit la Prise-Gilliéron, d'un abord facile, à quelques minutes de la grand'rue de Corcelles à Rochefort, consistant en 24 poses de champs et prés dans le meilleur état, et 2 1/2 poses de verger planté des meilleures espèces d'arbres fruitiers, dans lequel se trouvent deux bâtimens avec logement, grange, écuries et remises rétablies à neuf. S'adr. p. le prix au propriétaire, au dit domaine, ou à M. J.-H. Clerc, notaire, à Neuchâtel.

37. Un bien de campagne situé à Vallamand-dessus, dans le Vully, à $\frac{3}{4}$ de lieue de Cudrefin, consistant en une bonne maison de maître, commode, bien logeable et très-agréablement située, avec maison de vigneron ou de fermier, grange et écuries, jardin, verger et dépendances autour de la maison, et 72 ouvriers de bonnes vignes très-bien situées; plus, un pré d'un grand rappers, garni de bons arbres fruitiers, avec plantages, quelques terres labourables, et 2 poses de bois. S'adr. pour plus amples informations, à M. Richard, notaire, à Cudrefin. — A vendre de plus, chez le propriétaire du bien, un bon coupé à 3 places de fond, fait à Bruxelles, très-solide et commode pour le voyage, et un cabriolet à soufflet et à 4 roues: le tout à très-bas prix.
38. (Ou à louer.) Pour le 1^{er} Mai prochain, la tannerie et fabrique de cuirs de ci-devant J.-J. Häuser, située dans la ville de Berne, et pourvue de toutes les commodités p. pouvoir exploiter avec avantage cette branche d'industrie en grand. S'adr. à MM. Louis Wagner et Cie, à Berne.

ON DEMANDE A ACHETER.

39. Une banque de 7 à 9 pieds de long et de 3 à 3 $\frac{1}{2}$ pieds large; une petite balance pour y peser 25 à 30 livres. S'adr. au plain-pied de la maison de M. Favarger-Simon.

ON OFFRE A LOUER.

40. Pour Noël ou de suite, un logement dans la petite maison de M. Meuron-Perret, au faubourg, composé d'une chambre, d'un cabinet, d'une cuisine, d'une chambre à resserrer, d'un bûcher et d'un caveau.
41. Pour Noël prochain, une maison ayant la vue des Alpes, composée de cinq pièces, outre une chambre de domestique, chambre à resserrer, cuisine, caveau et autres dépendances de ménage. S'adr. au bureau d'avis.
42. Pour Noël, le 2^e étage de la maison qu'occupe M. le maître-bourgeois Lambelet, à la Grand'rue, consistant en plusieurs chambres, cabinet, cuisine, cave et caveau. S'adresser au propriétaire, M. Elie Prince, hôtel de la Balance.
43. De suite, deux grandes chambres contiguës, à fourneau et cheminée, au second étage de la maison n° 153, rue des Moulins. S'adresser à Louis Kratzer.
44. De suite ou p. Noël, un logement au second étage de la maison de M. Erhard Borel, au faubourg, avec écurie et remise, si on le désire.
45. De suite, un logement à Serrières, composé de deux chambres, une cuisine et un galetas. S'adr. à M. Wittnauer-Touchon.

ON DEMANDE A LOUER.

46. Dans un quartier agréable de la ville, un petit logement p. une personne seule. S'adr. à M^{me} Courvoisier, sur le bassin.

ON OFFRE A AMODIER.

47. Pour le 1^{er} Mars prochain, un domaine situé rière le district de Rochefort, dit aux Vernes, en deux max, contenant environ 158 poses, et franc d'habitation, de corvées et autres charges envers la Communauté. Sur l'un des dits max, qui contient environ 90 poses, est la maison p. le fermier, avec deux bons abreuvoirs, quantité d'arbres fruitiers à plain vent et espaliers, environ 60 poses de terres labourables, où les graines d'automne ne manquent jamais, et le reste en pâturage; l'autre max est en prés maigres, qui, outre le foin, fournit le bois d'affouage au fermier. Si l'amodiateur désire y entrer en automne et retenir soit la totalité, soit une partie des récoltes de l'année, ainsi que les regains sur pied, il trouvera ce qui sera nécessaire p. l'hivernage de ses gens et de son bétail à très-bon compte. S'adr. pour les conditions à Girardier-Lehmann, rue de l'Hôpital, en ville, et p. voir le lieu, au fermier Veuve, qui le tient depuis onze ans et qui ne quitte qu'à cause de son âge et de ses infirmités. Il est inutile de se présenter sans de bons témoignages et des sûretés suffisantes.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

48. Sophie Steiner, établie nouvellement maîtresse couturière (lingère) dans cette ville, se recommande aux personnes qui voudront bien l'occuper. Sa demeure est maison de M. Petit-pierre-Kratzer, rue de la Balance.
49. Une jeune fille âgée de 22 ans, désire se placer de suite, en ville ou à l'étranger, comme femme de chambre ou bonne d'enfant; elle sait coudre, raccommoder les bas, repasser, etc. S'adr. au bureau d'avis.
50. Une fille munie de bons certificats, sachant bien souder, demande à faire un petit ménage

ou à se placer comme bonne d'enfant. S'adr. au bureau d'avis.

51. On demande, pour entrer à la St. Martin, dans un petit ménage, une brave fille de 25 à 30 ans, qui sache faire un bon ordinaire, coudre, tricoter, et qui puisse produire des certificats de bonnes mœurs, sans lesquels il est inutile de se présenter. S'adr. au bureau d'avis.
52. Une maîtresse tailleur de cette ville prendrait, à des conditions favorables, un apprentie ou rassujétie qui fût de bonnes mœurs. S'adr. au bureau d'avis.
53. On demande une servante munie de bons témoignages, sachant faire un bon ordinaire, pétrir, etc. S'adr. à M. Grangier cadet, qui demande à acheter une pierre de 2 à 3 pieds en carré, sur 2 à 3 pouces d'épaisseur.
54. On offre un lit et la table, à une personne tranquille et de bonnes mœurs. S'adr. maison Nagle, à côté de la petite boucherie, à Caton Béla, qui se recommande aussi pour tout ce qui a rapport à la couture et à la dentelle.
55. M. de Montmolin, conseiller d'Etat, demanderait un moiteressier pour son domaine de la Borcarderie, contenant environ 90 poses. S'adresser à lui-même, au château de Neuchâtel, ou à la Borcarderie.

OBJETS VOLES, PERDUS ou TROUVÉS.

56. On a perdu en ville, Jeudi 14 courant, une lettre en parchemin qui parle des carrières de la Favarge; on prie de la rapporter au bureau d'avis, contre récompense.
57. On a perdu, le 13 Août courant, de Neuchâtel à St. Blaise, un parasol en taffetas vert; on promet une récompense à la personne qui le rapportera au bureau d'avis.
58. Le 2 Juillet passé, 14 sacs vides, en triège, avec la marque d'une S dans un ancre, ont été perdus à l'écurie de l'auberge du Sauvage à Neuchâtel; les personnes qui auraient quelques renseignements à donner à cet égard, ou qui peuvent en posséder par achat, sont priées de s'adresser à M^{me} veuve Humbert-Droz, rue des Halles.
59. On a perdu, il y a quelque tems, de Neuchâtel à Pierrabor, le 4^e volume du Robinson Suisse; la personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre au bureau d'avis, contre une récompense.
60. On a perdu, de Neuchâtel à Bôle, un petit schall rayé rouge, jaune et noir; on offre une récompense à la personne qui l'apportera au bureau de cette feuille.
61. Le Vendredi 25 Juillet dernier, on a perdu en ville, près de la Grappe, un parapluie marqué à la canne C F D; la personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bureau d'avis, contre récompense.
62. On a perdu, le 6 du courant, depuis Boudry à la fabrique de Cortailod, un parapluie en taffetas, couleur bronze. — La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter à l'hôtel du Faucon, on en sera très-reconnaissant.
63. On a perdu, le 31 Juillet dernier, sur la route du Val-de-Travers, un petit sac renfermant 6 douzaines de paquets de tabac au Lion bleu; on prie de le remettre à Dubied, messenger de Couvet, qui en sera reconnaissant.
64. La personne qui, Jeudi 14 courant, a perdu un sabot entre Savagnier et Dombresson, peut le réclamer, en le désignant, auprès de Quinche, messenger du Val-de-Ruz.

AVIS DIVERS.

65. On informe le public que le tirage de la 3^e classe 65^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 19 Sept^{bre} prochain, et qu'on devra échanger les billets pour cette classe au bureau de M. A.-S. Wavre, rue de Saint-Maurice.
66. Un jeune ministre allemand offre de donner des leçons d'allemand, de langues mortes, de géographie, d'histoire et de calcul. Il accepterait aussi une place de précepteur dans une famille de la ville ou des environs. S'adr. à M^{me} la veuve Péter, rue des Moulins.
67. Un jeune homme de cette ville, âgé de 19 ans, qui a soigné son éducation jusqu'à un certain point, et à la veille d'être reçu arpenteur juré dans cet Etat, demande d'entrer de suite dans une maison du Pays ou de l'étranger, en qualité de régisseur de domaines ou pour s'occuper de de tout autre soin que l'on sera dans le cas d'exiger de lui. S'adr. à M^{me} Sophie Larsche, rue des Moulins, ou à M. Clerc, arpenteur, à Corcelles.
68. Comme apprenti on occuperait aux affaires d'un bureau en cette ville, un jeune homme actif et discret, qui pourrait conserver son logement et sa table chez ses parents. S'adr. au bureau de cette feuille.

69. Chatenay-Wittnauer offre ses services p. l'achat et la vente en commission de toutes sortes de vin, moût et vendange; il espère mériter par son activité et sa discrétion, la confiance à laquelle il aspire, et prend la liberté de se recommander à la bienveillance du public. Il est déjà chargé de la vente d'une certaine quantité de vendange, ainsi que des offres d'un grand nombre d'acheteurs. Et pour faciliter les personnes qui l'honoreront de leur confiance, elles voudront bien remettre les notes de leurs commissions au bureau de M. Louis Belenot, notaire, rue de la Balance, ce dernier étant chargé de traiter de concert avec le dit Sieur Chatenay. — Le même demande à acheter des fustes, comme il en offre aussi à vendre.

70. A prêter, une somme de 150 louis, contre bonnes sûretés. S'adr. au bureau d'avis.

71. Louis Meyer, teinturier nouvellement établi place de la Palud n° 7 à Lausanne, teint et apprête en tous genres les mérinos fins, tels que robes, schalls et coupons, soit étoffes en soie, laine, fil ou coton. Ayant travaillé nombre d'années dans ces différentes parties, principalement à Lyon et à Genève, et dans cette dernière ville surtout, p. diverses maisons de Neuchâtel, les personnes qui voudront bien lui adresser des ouvrages, auront lieu d'être satisfaites tant par la modicité de ses prix, que par la propreté de ses ouvrages et par l'exactitude qu'il y mettra.

Départ de voitures.

72. Du 15 au 20 du mois prochain, une bonne voiture partira de Berne p. Munich, Vienne, Cracovie et Varsovie. S'adr. pour des places vacantes au Sieur Conrad Schlegel, maître voiturier, au dit Berne.
73. Il partira, pour le 1^{er} du mois de Septembre, une bonne voiture p. Paris et Londres. S'adr. à Frédéric Comte, voiturier, à Yverdon.
77. Pierre Gaschen, voiturier, près la Place-d'armes, fera partir dans la première huitaine de Septembre, une bonne voiture p. Francfort, Leipzig, Dresde et Berlin, et une autre pour la Hollande. S'adr. à lui-même pour les places vacantes.

CAMP DE BOUDRY.

75. Afin d'éviter tout désordre, le public est prévenu que le Dimanche 24 courant on ne pourra visiter le camp qu'à l'issue du service du matin et jusqu'à 3 heures de l'après-midi; qu'après cette heure le camp, la place-d'armes et les limites du camp devront être évacués, afin de ne pas gêner la manœuvre du soir. Boudry, ce 19 Août 1828.

Le Chef du camp.

Avis aux personnes qui visiteront le camp de Boudry.

76. Les personnes qui visiteront le camp de Boudry, sont invitées à s'y rendre par la grande route et le chemin qui traverse la place d'armes, afin d'éviter le désagrément d'être mises à l'amende auquel elles s'exposeraient en suivant une autre direction.

Par ordre du Colonel-Inspecteur, DUPASQUIER, lieut. colonel.

77. Le Sieur Stauffer, maître voiturier, prévient le public, que, pendant la durée du camp de Boudry, il tiendra journellement deux équipages (tant p. l'allée que p. la venue) à la disposition des personnes qui voudront visiter le camp; et que la première voiture partira régulièrement d'ici à 8 heures du matin, et du camp à 6 heures du soir précises. Il se charge également de paquets et de commissions p. cette destination. — Le prix des places est, p. l'allée 10 $\frac{1}{2}$ batz, p. l'allée et le retour 16 batz par personne.

TAXE DU PAIN, dès le 14 Nov^{bre} 1827.

Le pain mi-blanc à 5 cr. la livre.
Le pain blanc à 6 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser 4 $\frac{1}{2}$ onces
Celui d'un batz 9 „
Celui de six creutzers 15 $\frac{5}{8}$ „

TAXE DES VIANDES, dès le 30 Juin 1828. (des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le bœuf à 10 cr. | Le veau à 8 $\frac{1}{2}$ cr.
La vache à 9 cr. | Le mouton à 10 cr.

PRIX DES GRAINS, au marché du 14 Août.

Froment l'émine bz. 25 $\frac{1}{2}$ à 28. „
Moitié-blé — „ 23 à 24.
Mècle — „ 19 à 20. „
Avoine — „ 9 à 9 $\frac{1}{4}$. „
Orge — „ 14 à 15. „
Epeautre le quintal L. 12 „ 2 à 12 „ 12.
Seigle id. „ 7 „ 17 à 8 „ 8.